

Une entrée massive des femmes dans les conseils départementaux mais pas à leur tête

Avec un nouveau mode de scrutin entraînant une parité de résultat, ce sont 2054 femmes qui entrent dans les conseils départementaux, soit 1500 de plus qu'après les élections cantonales de 2011. En plus de la féminisation tant attendue des conseils départementaux cette élection a permis un grand renouvellement parmi les élu-e-s, la très grande majorité des candidates et candidats se présentant pour la première fois. C'est donc une victoire pour la démocratie.

Les femmes entrent également massivement dans les exécutifs, mais pas à pas à leur tête. En effet, seuls 10 conseils départementaux sont maintenant présidés par des femmes, une amélioration certes, mais une déception au même titre que le faible pourcentage de femmes maires (16%) ou présidentes d'intercommunalités (8%).

Qu'attendons-nous? Que les femmes puissent prendre toute leur place dans ces conseils et que les pratiques machistes finissent par disparaître, ce qui n'a pas été vraiment le cas pendant la campagne. En effet, la plupart du temps ce sont les hommes d'appareils qui ont décidés des candidatures et les politiques et les médias n'ont eu de cesse de mettre en avant l'homme du binôme. Nous déplorons également la résistance de certains conseils départementaux à la féminisation des noms de fonction, car dans des communiqués faisant suite à l'élection des exécutifs, les femmes sont affublées du titre « vice-président », un archaïsme que nous ne cessons de dénoncer.

Un grand changement pour les conseils départementaux et un important vivier de femmes pour d'autres fonctions électives

Armelle Danet